

1. PREAMBULE

Par délibération du 27 avril 2007, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) a engagé un programme de développement de son réseau de transport en commun.

Le présent dossier d'études préliminaires s'inscrit dans ce contexte en étudiant spécifiquement :

- le prolongement de la ligne A jusqu'à Mérignac – les Pins et la rocade ;
- le prolongement de la ligne B jusqu'au carrefour de l'Alouette (desserte gare de Pessac alouette et CHU/CHR Haut-Lévêque et Xavier Arnoz) ;
- le prolongement de la ligne B jusqu'au pôle d'activités de Bordeaux Nord ;
- le prolongement de la ligne C vers le sud jusqu'au futur lycée Terre Sud (Bègles) ;
- le prolongement de la ligne C vers le nord jusqu'au parc des Expositions (Bordeaux).

Les études préliminaires ont pour objectif de fournir au Maître d'ouvrage les analyses et hypothèses lui permettant d'arrêter son choix sur les solutions à approfondir lors des études d'avant-projet qui suivront.

Rappel des principaux intervenants :

Maîtrise d'ouvrage : Communauté Urbaine de Bordeaux

Maîtrise d'œuvre : TISYA (Groupement d'études : SYSTRA – COTÉBA - INGEROP CONSEIL & INGENIERIE – ECCTA – BLP Architecte – SIGNES Paysagistes)

